

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DAC 277 Subvention (7.000 euros) à l'association Ciné-Archives (19e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L. 2313-1 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Ciné-Archives ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement de 7.000 euros est attribuée à l'association Ciné-Archives, 2 place du Colonel Fabien 75019 Paris, pour lui permettre de mener à bien le projet devoir de mémoire en 2015. (18861 / 2015_00414).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015, nature 6574, rubrique 323, ligne VF40001. Provision pour subventions au titre de la mémoire.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO